

DATE : Le 5 janvier 2023

N° 2023-01

CATÉGORIE : PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : Relevés de placements du 31 décembre 2022 pour les fonds distincts de l'Empire Vie

**Dates d'envoi** Nous enverrons par la poste les relevés de placements du 31 décembre 2022 de l'Empire Vie aux clients à compter du 24 janvier 2023. Les clients inscrits aux relevés électroniques pour l'assurance et les placements sur le portail MonEmpire pourront se connecter à leur compte et visualiser leur relevé en ligne à compter du 16 janvier 2023. Les exemplaires des relevés de placements des conseillers (relevés électroniques) seront accessibles en ligne sur le Centre d'affaires à compter du 16 janvier 2023.

**Information concernant les relevés**

- La période des relevés est du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022 pour les contrats ECF et CIE et du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour les contrats EMP.
- Nous publierons le rapport annuel 2022 de nos fonds distincts le 30 avril 2023. Les clients qui souhaitent en obtenir une copie peuvent visiter notre site Web, nous envoyer un courriel ou nous téléphoner au 1 800 561-1268.
- Les relevés contiendront un message informant les clients qu'ils peuvent consulter le nouveau «Document de divulgation continue sur les fonds distincts» (INV-2778) sur le site Web de l'Empire Vie.
- L'Empire Vie inclura un encart à l'intention des clients et des clientes s'étant qualifiés au programme de fidélité Empire Vie pour la vie au 31 décembre 2022. Les conseillers ayant des clients s'étant qualifiés ont reçu de l'information sur ce programme de fidélité au début du mois de juillet 2022, avant que leurs clients reçoivent leur premier avis dans les relevés semestriels du mois de juin.
- Le conseiller dont le nom est indiqué sur le relevé correspond au conseiller attribué au 31 décembre 2022.
- Veuillez revoir les relevés de vos clients afin de confirmer leur exactitude. Si vous trouvez une irrégularité, veuillez nous en informer dans les 30 jours suivant la réception du relevé. Nous ne sommes pas en mesure d'apporter des corrections après la période de 30 jours suivant la réception du relevé, sans égard au moment où l'erreur a été commise. Veuillez signaler toute erreur au moyen du numéro de téléphone dédié aux conseillers, aux AGA et aux comptes nationaux au 1 800 536-7683.
- L'Empire Vie a lancé les relevés électroniques à l'intention des clients en commençant par le relevé du 31 décembre 2018.
  - Veuillez encourager vos clients à s'inscrire à Mon Empire au [empire.ca/fr/register](http://empire.ca/fr/register).
  - Les clients qui ont choisi de recevoir leur relevé en ligne ne recevront pas d'exemplaire papier. Ils recevront plutôt un courriel les informant qu'ils peuvent accéder à leurs relevés en se connectant à leur compte.
  - Les clients qui ne s'inscrivent pas aux relevés électroniques continueront de recevoir des relevés papier.

**Questions** N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au 1 800 536-7683, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est, si vous avez des questions à propos des relevés de placements.

**Compétence** Stephanie Wisniewski, directrice, Opérations, Marchés individuels